

L'OPTIMISATION DES CHÂÎNES DE TRANSPORT



PLEH - fret ferroviaire conteneurisé

Dans un contexte de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et d'économie d'énergie, le transport combiné constitue une solution d'avenir. Dans cette logique, la CNR a entrepris des travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire afin d'optimiser l'intermodalité fleuve/rail. L'objectif est d'offrir aux amodiataires et aux entreprises de l'agglomération lyonnaise, une meilleure complémentarité des modes de transport proposés et de conforter le PLEH dans son rôle stratégique de plate-forme logistique multimodale.

Ces aménagements répondent à la recommandation du Grenelle de l'Environnement d'améliorer la desserte ferroviaire des grands ports français et de doubler la part de fret par fer et voie d'eau d'ici 2020. Ils s'inscrivent dans le cadre du 2^e Plan de Missions d'Intérêt Général de la CNR (2009-2013) et du Plan Rhône (2007-2013).

LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE

Ils visent une augmentation de 40 % de la capacité d'accueil ferroviaire et concernent l'extension et la réorganisation du faisceau ferré pour l'adapter aux exigences du transport combiné et aux besoins des affréteurs en termes de productivité et compétitivité. Le faisceau modernisé comporte 12 voies pour l'accueil, le triage et la préparation des trains en provenance et à destination des clients du port et des terminaux à conteneurs. Il permet :

- l'accueil simultané de deux trains longs (750 m)
- le traitement séparé du fret de marchandises traditionnelles (produits métallurgiques, déchets, matériaux de construction...) et du fret conteneurisé
- l'optimisation des manœuvres en réduisant les découpes
- le désencombrement des voies routières en libérant les passages à niveau



PLEH - desserte ferroviaire

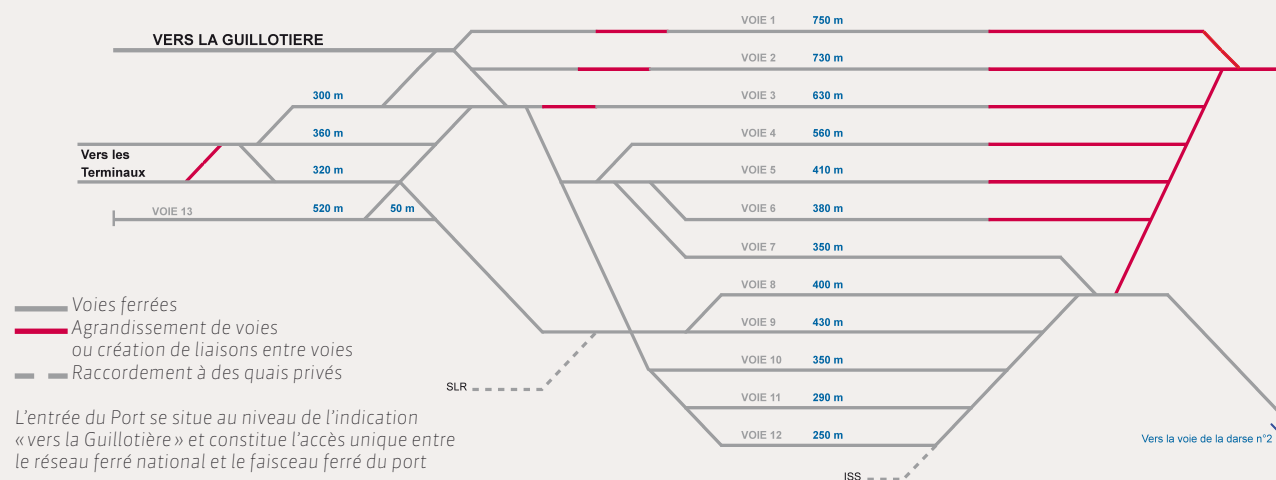
Calendrier

- Avril à juillet 2009 : fiabilisation et sécurisation de la voie reliant le port de Lyon au réseau ferré national
- Septembre 2009 à octobre 2010 : création et raccordement au réseau ferré national des nouvelles voies
- Novembre 2010 : opérationnalité complète du nouveau faisceau

Financement

- Coût de l'opération : 1660 000 €
co-financé à 50 % par la CNR et 50 % par :
 - l'Union Européenne
 - l'Etat
 - la Région Rhône-Alpes

Réseau ferré du port



PLEH - portique à charges lourdes et entrepôts embranchés au fleuve

LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA CNR

Depuis 2004, la CNR formalise ses engagements en faveur des intérêts rhodaniens dans des Plans de Missions d'Intérêt Général* déclinés en programmes d'actions à 5 ans dans les domaines de la navigation, la production d'hydroélectricité, l'environnement et l'ancrage local. Les travaux de consolidation des équipements et aménagements du Port de Lyon Edouard Herriot répondent à l'objectif « développer le transport fluvial » du volet navigation.

* Plan MIG 1 : 127 m€ Plan MIG 2 : 160 m€

LE PLAN RHÔNE

Le Plan Rhône est un projet global de développement durable du fleuve et de sa Vallée concrétisé par la signature d'un Contrat de Projets Interrégional Plan Rhône (2007-2013) qui s'articule autour de 6 volets : patrimoine et culture, prévention des risques liés aux inondations, qualité des eaux, ressources et biodiversité, énergie, transport fluvial et tourisme. La CNR en est le principal contributeur privé avec un montant d'actions s'élevant à 185 millions d'euros.



Compagnie Nationale du Rhône
L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR

2, rue A. Bonin - 69316 Lyon CEDEX 04
Tél. : 04 72 00 69 69
www.cnr.tm.fr

Contact :

Direction du port de Lyon
Compagnie Nationale du Rhône
1 rue de Chalon-sur-Saône
69007 LYON
Tél. : 04 78 61 65 78
cnr.portdelyon@cnr.tm.fr



Projet labélisé « Plan Rhône » dans le cadre du volet Transport Fluvial.

Rhône-Alpes



L'amélioration et l'extension du faisceau ferroviaire du PLEH est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds européen de développement régional.



PLAN 2009-2013 missions d'intérêt général

Port de Lyon Edouard Herriot

AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE

Repères 2009

- 184 ha
- 70 entreprises employant 1600 personnes
- Desserte : fleuve, rail, route, pipeline
- 2 terminaux trimodaux à conteneurs (20 ha) équipés
- 1 terminal pétrolier (20 ha)
- 1 portique à charges lourdes
- 86 000 m² de surfaces couvertes dont entrepôts sous douane
- 150 000 EVP / an tous modes de transports confondus dont 60 000 par voie fluviale
- Trafic de conteneurs tous modes confondus : +117 % depuis 2002
- Trafic de marchandises par voie fluviale : 1,2 million de tonnes soit +50 % en cinq ans

Données ferroviaires :

- 1 400 trains / an soit 23 000 wagons entrant ou transitant
- 600 000 tonnes / an manutentionnées
- Hub ferroviaire : plate-forme de correspondance pour des navettes desservant l'axe européen Nord/Sud